



« BEL ASPECT... MAIS EST-CE UN VRAI ? » UNE EXPOSITION SPÉCIALE AU MUSÉE SUISSE DES DOUANES

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

BERNE, LE 07.04.2017

Deuxième saison de l'exposition spéciale « Bel aspect... mais est-ce un vrai ? » au Musée suisse des douanes

Que ce soit à la plage ou sur Internet, nous avons tous été confrontés un jour à des faux sacs à main ou à des copies de lunettes de soleil. Mais quelle est la face cachée de ces contrefaçons ? A qui profitent-elles ? Et quels dangers recèlent-elles ? La deuxième saison de l'exposition « Bel aspect... mais est-ce un vrai ? » s'ouvre demain au Musée suisse des douanes à Cantine di Gandria, près de Lugano, l'exposition spéciale de l'association STOP A LA PIRATERIE consacrée à la contrefaçon et au piratage. Le musée est ouvert d'avril à la mi-octobre.

Commander en ligne, à prix avantageux, les dernières baskets à la mode ou craquer pour une fausse montre de marque suisse pendant les vacances : où est le mal ? Selon Anastasia Li-Treyer, présidente de STOP A LA PIRATERIE, le consommateur qui décide d'acheter une contrefaçon ne pense souvent pas aux conséquences de son achat et il est en général peu informé sur les dessous et l'ampleur du commerce de faux. Il ressort d'estimations du « Research Centre on Transnational Crime » de l'Université de Milan que les contrefaçons dégagent un chiffre d'affaires annuel qui s'élève à quelque 42 millions d'euros rien que dans l'UE.

Des risques sanitaires et sécuritaires sous-estimés

En achetant des contrefaçons, les consommateurs prennent souvent des risques sanitaires et sécuritaires inconsidérés. « Un tiers environ des contrefaçons confisquées par les autorités douanières de l'UE sont potentiellement dangereuses pour la santé et la sécurité des consommateurs », affirme Jürg Herren, vice-président de l'association.

Une exposition didactique

L'exposition, qui s'adresse à un public jeune, vise à le sensibiliser à la problématique et à le responsabiliser dans ses choix de consommation. Elle permet de découvrir l'ampleur du phénomène et dévoile les coulisses de la contrefaçon et du piratage. Elle explique l'importance des titres de protection industrielle (marques, designs, brevets, etc.) et les dommages causés par ce trafic à l'économie et à la société. Les visiteurs apprendront que la fabrication et la commercialisation de faux sont l'œuvre de réseaux criminels déclenchant, à leur tour, d'autres agissements criminels. L'exposition pointe les risques pour la santé et la sécurité de certaines catégories de produits contrefaits (médicaments, pièces détachées, etc.), présente la législation suisse applicable en la matière et explique à quoi il faut prendre garde pour éviter les prétendues bonnes affaires qui, en fin de compte, peuvent coûter cher.



STOP A LA PIRATERIE est la Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. L'association d'utilité publique accomplit un important travail d'information et de sensibilisation auprès des consommateurs et s'investit dans la coopération entre les autorités et l'économie. Elle se positionne auprès du public avec des faits concrets et s'engage activement dans l'information sur le phénomène de la contrefaçon et du piratage.

Le **Musée suisse des douanes** présente les tâches de la douane et met en lumière les fonctions de la frontière et de ceux qui la surveillent, de nos jours comme par le passé. Il consacre régulièrement des expositions spéciales à des thèmes d'actualité, souvent en collaboration avec d'autres institutions. Des installations impressionnantes et intuitives ainsi qu'un grand nombre de petits films disponibles dans plusieurs langues permettent aux visiteurs de tous âges de s'initier aux thèmes en question de manière interactive.

L'Administration fédérale des douanes (AFD) est membre de STOP A LA PIRATERIE. Par leurs contrôles, les douanes fournissent une importante contribution à la lutte contre l'importation de contrefaçons en Suisse et à la protection de la place économique helvétique. En 2016, elles ont retiré plus de 13 000 produits de marques de la circulation. L'AFD applique plus de 200 lois, ordonnances et autres actes législatifs dans l'exécution de son mandat, notamment la loi sur le droit d'auteur, la loi sur la protection des marques et la loi sur les designs.

Liens : [STOP A LA PIRATERIE Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie](#)

[Musée suisse des douanes](#)

**Matériel photo
et vidéo :**

[STOP A LA PIRATERIE Téléchargement d'images](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=yx4rolY71Jo>

Renseignements : **STOP A LA PIRATERIE Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie**

Florence Clerc
Secrétaire générale
Téléphone : +41 31 377 72 66
Courriel : info@stop-piracy.ch

Musée suisse des douanes
Département fédéral des finances (DFF)
Administration fédérale des douanes (AFD)
Service médias de l'Administration fédérale des douanes
Téléphone : +41 58 462 67 43
Courriel : medien@ezv.admin.ch